

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 01/11/2025**

**A&E DISTRI
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 1.000€
10 AVENUE ANTOINE CHANUT
60100 CREIL
SIREN N° SIREN N° 930 165 899 RCS COMPIEGNE**

Le 01/11/2025 à 09h

L'ensemble des actionnaires réuni au siège social

Sont présents :

M. ARJDAL Mostapha propriétaire de 100 actions

M. EL FAHIM Marouane propriétaire de 100 actions

Est également présente en qualité de futur actionnaire et président, **Melle BOUHOU EL YAHYAOUY Fatima**.

L'assemblée est présidée par **M. EL FAHIM Marouane**.

L'assemblée étant régulièrement constituée, le Président rappelle que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- **CESSION DES ACTIONS**
- **MODIFICATION DE LA PRESIDENCE**
- **MODIFICATION DES STATUTS**



PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

DU 01/11/2025

**A&E DISTRI
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 1.000€
10 AVENUE ANTOINE CHANUT
60100 CREIL
SIREN N° SIREN N° 930 165 899 RCS COMPIEGNE**

PREMIERE RESOLUTION CESSION DES ACTIONS

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, décide d'accepter la cession de 100 actions de M. ARJDAL Mostapha à , Melle BOUHOU EL YAHYAOUY Fatima et la cession de 100 actions à M. EL FAHIM Marouane à Melle BOUHOU EL YAHYAOUY Fatima à compter du 01/11/2025.
Cette résolution a été adoptée par l'ensemble des actionnaires.

DEUXIEME RESOLUTION MODIFICATION DE LA PRESIDENCE

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, décide d'accepter la démission de M. EL FAHIM Marouane et nomme nouvelle Président Melle BOUHOU EL YAHYAOUY Fatima à compter du 01/11/2025.
Cette résolution a été adoptée par l'ensemble des actionnaires.

TROISIEME RESOLUTION MODIFICATION DES STATUTS

En conséquence de l'adoption des résolutions précédentes, l'assemblée générale décide la modification des statuts.

L'assemblée générale extraordinaire donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Plus rien n'est à l'ordre du jour.



Enregistré à : SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE ET DE
L'ENREGISTREMENT
SENLS

Le 10/11/2025 Dossier 2025 00028478, référence 6004P04 2025 A 01511

Enregistrement : 25 € Penalités : 3 €
Total liquidé : Vingt-huit Euros
Montant reçu : Vingt-huit Euros